



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité des chances à Mayotte

Question au Gouvernement n° 3463

Texte de la question

ÉGALITÉ DES CHANCES À MAYOTTE

M. Mansour Kamardine. Monsieur le Premier ministre, à travers le projet de différenciation des territoires, qui pourrait d'ailleurs affecter l'unité de la République, le Gouvernement demande aux Mahorais de réfléchir à ce que pourrait être Mayotte en 2031. C'est pourquoi je veux vous dire ici et maintenant, devant la représentation nationale, ce que nous voulons.

Ce que nous voulons, ce n'est pas une redéfinition de notre statut départemental, auquel nous sommes très attachés, car il nous donne pleinement satisfaction. Ce que nous voulons, c'est la sécurisation des frontières à Mayotte ; c'est une mobilisation pour reconduire dans leur pays d'origine les hordes de gens qui n'ont pas à être là et qui terrorisent les populations régulières (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR*) ; c'est un régime juridique qui mette fin à l'accès automatique à la nationalité,...

M. Maxime Minot. Il a raison !

M. Mansour Kamardine. ...à l'accès automatique au regroupement familial, à l'accès automatique au droit d'asile. Ce que nous voulons, c'est l'égalité sociale, l'accès à la santé – surtout en cette période d'épidémie de covid-19 – et à l'éducation nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. C'est légitime !

M. Mansour Kamardine. Ce que nous voulons, ce sont des infrastructures permettant le développement durable de l'économie, de l'emploi, de toutes les mobilités locales dont nos compatriotes mahorais ont besoin.

Bref, ce que nous voulons, c'est l'égalité des chances. Ce que nous voulons, c'est un plan de rattrapage économique et social pour le cent unième département français. Pendant quarante ans, l'État a décidé de ce qui était bon pour les Mahorais ; le temps est venu que le Gouvernement entende ce que nous voulons et prenne en compte nos priorités. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Monsieur Kamardine, la situation de Mayotte, en particulier sur le plan sécuritaire, fait l'objet d'une attention constante de la part de l'ensemble du Gouvernement, singulièrement du ministère de l'intérieur ainsi que du ministère des outre-mer, vous le savez. Les violences commises au cours des derniers mois par certains groupes, certaines bandes, sont absolument inacceptables. Je le dis devant vous : bien évidemment, le Gouvernement les condamne.

M. Pierre Cordier. Assez de condamnations, c'est de l'action qu'il faut !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Nous avons déployé des moyens, vous le savez. Les services de police et de gendarmerie ont été renforcés de 421 effectifs supplémentaires depuis 2015 ; je voudrais d'ailleurs saluer le courage dont ils font preuve dans un contexte particulièrement difficile. Depuis 2017, des réorganisations ont été opérées afin de doter la police nationale d'une direction territoriale adaptée aux spécificités de Mayotte, en lien et en coordination avec les différents services. Deux nouvelles brigades de gendarmerie ont été créées, à Koungou et à Dembeni. Plusieurs centaines de jeunes sont par ailleurs mobilisés au sein de groupes de médiation citoyenne et le préfet travaille à l'instauration de groupes de sécurité intérieure.

L'autre question que vous avez soulevée est celle de l'immigration clandestine. Environ 30 % de la population de Mayotte, je le rappelle, est constituée de ces immigrés, qui arrivent quotidiennement des Comores en kwassa-kwassa. Nous devons redonner des perspectives aux Mahorais, dont 50 % sont mineurs et dont 80 % vivent sous le seuil de pauvreté.

M. Fabien Di Filippo. Il faut protéger les côtes !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Quant à l'immigration clandestine, les services de l'État agissent, vous le savez bien. Dans le cadre de l'opération Chicandra, lancée en août 2019 par nos prédécesseurs, l'objectif de 29 000 interpellations a été atteint, et 50 % environ des reconduites à la frontière de tout le territoire national ont lieu à Mayotte.

Comme vous le voyez, nous sommes à votre écoute, à l'écoute des acteurs locaux :...

M. Fabien Di Filippo. Malheureusement, vous n'agissez pas !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. ...nous agissons en prenant en compte la spécificité du territoire de Mayotte. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Mansour Kamardine.

M. Mansour Kamardine. Merci, mais j'observe que vous ne répondez qu'à moitié : d'abord, vous citez des chiffres en deçà de la réalité ; ensuite, vous ne dites rien de l'égalité sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Nous souhaitons vraiment que le Gouvernement soit aux côtés des Mahorais, ce qui n'est malheureusement pas le cas. (Mêmes mouvements.)

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3463

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)